



Nom de l'action : Réalisation d'un nouveau Skate Parc

Thème : Culture, patrimoine, sports et loisirs

Enjeu « H » : le maintien d'une offre culturelle et de loisirs

Objectif Agenda 21 : développer l'offre de loisirs en direction de la jeunesse

Date de la création de la fiche : novembre 2018

Dernière mise à jour : 31/01/2019

En projet	En cours	Réalisé	Abandonné
-----------	----------	---------	-----------

Acteurs de l'action

Pilote de l'action : Guy Tézier

Elue référente : Milvia Blachère

Services ou structure concernée : Services Techniques, service urbanisme

Le premier Skate Park de Gréasque a été réalisé en 2004 sur un ancien terril situé au pied du chevalement métallique du Puits Hély d'Oissel, sur une superficie de 600 m².

Avec le temps, la surface en bitume avait laissé apparaître quelques fissures malgré une épaisse couche drainante en ballast. Des travaux de reprise avaient donc été effectués avant l'été 2011 de manière à combler les fissures avec un polymère utilisé pour les jonctions d'autoroute. Les élus de Gréasque avaient également souhaité profiter de ces travaux pour réaménager les modules destinés à la pratique du skate, du roller et du BMX. Certains modules existants avaient été déplacés et deux nouveaux modules (une grande rampe et un spine) ajoutés afin de créer une nouvelle aire d'évolution, relookée par des grafistes.

Puis, les modules se sont dégradés et la plateforme s'est fortement fissurée rendant la pratique dangereuse.

Cet équipement en libre accès a toujours eu beaucoup de succès, représentant un lieu de rencontre intergénérationnel.

En 2015, la nouvelle municipalité, soucieuse de maintenir une continuité de cette offre de loisirs a entamé une réflexion concernant l'aménagement de nouvelles installations : les Skate Parcs de première génération étaient constitués de modules métalliques, aménagés sur une plateforme en enrobé. Les nouveaux équipements proposés bénéficient d'aménagements en béton, et sont constitués de plateaux de hauteurs différentes, reliés entre eux par des rampes, des marches, des plans inclinés ou des courbes (design urbain).

En janvier 2018, les modules ont été retirés, et les travaux de réaménagements ont pu commencer.

Le nouveau Skate Parc a une emprise au sol de plus de 650 m² et possèdera un bowl. Son aménagement est situé en lieu et place du site de stockage du charbon, avec une volonté de prise en compte du patrimoine minier et un esprit paysagé : le pont de bascule, support des anciens wagonnets transportant le charbon a été conservé et sert d'assises.

L'inauguration du nouveau Skate Parc est prévue pour mai 2018.

Description de l'action et calendrier de mise en œuvre

Les différentes étapes :

- effectuer un état des lieux du site.
- mettre en place une phase de concertation
- réaliser un cahier des charges et un appel d'offres.
- demander des financements à la Métropole et à la Région.
- établir un calendrier de mise en œuvre du projet.

Résultats attendus de l'action

Les objectifs :

- développer l'offre de loisirs en direction de la jeunesse.
- proposer une offre de loisirs modernisée.
- intégrer le Skate Parc dans un projet global de développement du pôle historique minier

Budget prévisionnel

200 000 € HT d'investissement avec demande de subvention :

- à la Métropole :
- à la Région :

Niveau de Développement Durable et de Mise en œuvre de l'action c

Préservation et valorisation du patrimoine bâti et paysager
Accès à la culture et à la pratique sportive
Développement des services à la population
Solidarité et rencontres entre les générations et les habitants

Suivi de l'action

Détail des étapes :

-

Bilan

Budget final

204 000 € HT d'investissement avec demande de subvention :

- à la Métropole :

- à la Région :

Frais annexes de terrassement et d'aménagements complémentaires :

-

-

Pistes d'amélioration *qu'est qu'on en retient ?*

Au regard du bilan, qu'est-ce qui pourrait être amélioré à l'avenir ?